

# Pas de bail commercial, quels sont mes droits

## Par sylvain22, le 21/09/2011 à 21:36

#### Bonjour,

je suis propriétaire des murs d'un bar, il y a 3 ans environ, le bail arrivant à son terme, j'ai voulu augmenter le loyer qui était inférieur au prix du marché, le locataire a refusé l'augmentation et continu à payer le montant de l'ancien loyer sans avoir renouvelé de bail commerciaux. A ce jour quels sont mes droits?

Petite précisions, ce locataire a été condamné pour avoir mis le feu dans ce dit bar il y a environ 5 ans.

Merci de me donner la démarche à suivre.

#### Par edith1034, le 22/09/2011 à 08:38

Vous pouvez tenter de résilier pour motif grave et légitime à l'encontre du locataire sortant pour tout savoir

http://www.fbls.net/ARRETCOMMERCIAL.htm

vous pouvez attendre les douze ans pour augmenter le loyer

### Par sylvain22, le 22/09/2011 à 12:58

merci pour votre reponse, le probleme pour faire simple, je ne suis doué pour les demarches

,quels demarches faire en premier,j ai herite de ce bien avec ma mere ,mais je ni connais rien en demarches administratives

Par edith1034, le 22/09/2011 à 16:17

comme en matière de bail

le juge compétent est le TGI choisissez un avocat

Par sylvain22, le 22/09/2011 à 20:12

merci